

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#05

Élections Départementales
Page 08

L'Aire Cantilienne
Page 12

Le Parc Naturel Régional
Page 14

Loisirs et Culture
Page 19



Édito



Daniel Dray - Maire

Il n'est pas facile pour moi, en tant que maire, d'annoncer les mauvaises nouvelles. Même si aujourd'hui, chacun l'entend à longueur d'informations télévisées, radiophoniques, ou à la lecture d'internet et de journaux : bon nombre de communes ou de communautés de communes sont contraintes d'augmenter leurs taux d'imposition sur les taxes locales.

Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

Premièrement, la baisse des dotations de l'État. Chaque foyer est soumis à l'impôt en fonction de son revenu et d'une multitude de critères. Cet argent, récolté par l'État, permet de financer bon nombre de services dont les plus régaliers : armée, justice, sécurité, éducation nationale, etc.

Une partie de cet impôt est redistribuée aux collectivités et aux communes. Or, l'État, manquant d'argent, a décidé de faire contribuer les collectivités locales à hauteur de 11 milliards d'euros par an en 2017. Pour y arriver, il a mis en place un système de diminution progressive des dotations sur 4 ans.

La première année, en 2014, l'État a, au titre de la "contribution de la commune au redressement des finances publiques", retenu 24 161 € sur la dotation de notre commune. En 2015, il était prévu 59 581 €. À ce jour, sans aucune explication, cette somme sera certainement de 66 700 € et devrait être identique pour l'année 2016 et très légèrement inférieure pour 2017. Cela nous donnera une diminution de nos dotations d'environ 222 500 € en 2017.

En 2013, l'État nous reversait 336 011 €. En 2017, ce sera moins de 114 000 € et comme cela n'est pas suffisant, un nouveau prélèvement effectué depuis trois ans, de 128 501 €, devrait être transféré sur ce compte. On devrait donc devoir en 2017 de l'argent à l'État.

Une deuxième raison à l'augmentation des impôts, tout aussi importante que la première pour les communes, est la mise en place de la semaine de 4 jours et demi, avec trois heures par semaine d'APE (Activités Péri-Éducatives). Le coût de ce service pour notre commune devrait atteindre pour la première année près de 70 000 € (diminution faite des aides de l'État).

Nous devons ajouter une nouvelle charge, non annoncée début 2014 et destinée à compenser le dégrèvement de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) au profit des auto-entrepreneurs. Cette charge de 3 541 €, comme toute charge, devrait certainement perdurer.

Nous avons aussi à déplorer la perte d'environ 20 000 €, que nous avons en résultat positif sur le ramassage des ordures ménagères. Cette somme aurait dû contribuer à une baisse des prélèvements sur la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) dans les années précédentes. Il y a eu baisse, mais trop timide. Depuis janvier 2014, la Communauté de Communes a pris la compétence du ramassage des ordures ménagères et donc en a pris la marge. La Redevance Incitative (RI) en 2016 rebattra les cartes pour un prélèvement plus juste, plus près du service.

L'addition de toutes ces sommes laisse une très grande inquiétude dans bon nombre de communes. Très peu de communes peuvent encore en 2015 se permettre de ne pas augmenter les impôts, pour les autres seules des municipalités irresponsables et en mal d'élections ne prendraient pas les mesures qui s'imposent. Le conseil municipal a voté à la majorité (dont 3 abstentions) l'augmentation de 2 % du taux des impôts locaux. Cette somme, dans un premier temps, va permettre de compenser près de 40 % des baisses de la dotation 2014 - 2015.

En ce qui concerne les APE, je proposerai au conseil municipal la participation financière des familles pour la rentrée scolaire 2015-2016. Les tarifs de la cantine, du centre de loisirs, du périscolaire et de la garderie, non-révisés depuis deux ans pour cause d'élection, devront être revus et ajustés.

J'ai aussi proposé une baisse des subventions aux associations de notre commune. J'ai souhaité les rencontrer individuellement pour évoquer leur situation et rester vigilant auprès d'elles. Les premiers rendez-vous sont positifs, les présidentes et présidents d'associations comprennent parfaitement ces décisions qui, à ce jour, ne les mettent en aucun cas en péril. Je ne peux que remercier le Comité des Fêtes, qui fait un travail extraordinaire tout en ne réclamant qu'une subvention de 7 500 €, contre 12 000 € les années précédentes. Nous serons naturellement auprès d'eux, si dans les années futures, cette somme s'avérerait insuffisante.

Je suggérerai en cours d'année plusieurs axes d'économies, que ce soit sur la vie courante ou sur des actes ponctuels. Vous en serez informés régulièrement.

Les élus sont des citoyens de notre commune, ils sont donc comme vous concernés à titre personnel par ces hausses d'impôts. Nous mettrons tout en œuvre pour en minimiser l'impact.

Concernant la semaine de 4 jours et demi, le résultat constaté par les animateurs n'est hélas pas satisfaisant. La possibilité d'organiser en 45 minutes une activité péri-éducative est beaucoup trop juste en temps. Une course contre la montre s'engage au quotidien et ne donne pas les résultats escomptés. L'objectif de ces APE était l'organisation d'un carnaval. Ce projet verra le jour le 7 juin grâce à la bonne volonté et à la disponibilité des animateurs. Nous serons nombreux à les accompagner pour les remercier de ce travail et aussi pour la joie des enfants.

Le 7 juin sera aussi l'occasion de rendre hommage à notre ancien maire en donnant le nom de Guy Colé à l'aire de jeux qu'il a mise en place en 2007. Vous êtes invités à venir nous rejoindre dans le parc de la mairie à 12h pour ce moment solennel.

Après concertation, les directrices des deux écoles, les présidentes et représentants des deux associations de parents d'élèves et les élus en charge du groupe de travail du périscolaire, ont décidé de changer le temps des APE. Les séances de 45 minutes sur 4 jours seront remplacées par des séances d'une heure sur 3 jours. Durant juin, un tableau récapitulatif des horaires vous sera distribué et vous expliquera le projet mis en place par l'équipe d'animation.

Enfin, comme annoncé au moment des vœux, nous nous sommes rapprochés de la Commune d'Orry-la-Ville pour, ensemble, mutualiser quelques actions ou investissements. La journée des associations se fera en alternance chaque année. Samedi 5 septembre 2015, la commune de La Chapelle-en-Serval recevra l'ensemble des associations d'Orry-la-Ville et de La Chapelle-en-Serval. En 2016, l'organisation sera confiée à la commune d'Orry-la-Ville.

Bien Cordialement
Daniel Dray
Maire

Agenda

29 mai 2015

Fêtes des voisins

30 et 31 mai 2015

Fête communale avec marché de printemps et spectacle, place de la Glorie (pages 20 & 27)

02 juin 2015

Théâtre : "Le Square", par La Petite Vadrouille, à 20 h à la salle des fêtes (page 19)

03 juin 2015

Théâtre : "Inspiration", par La Petite Vadrouille, à 20 h 30 à la salle des fêtes (page 19)

05 juin 2015

Théâtre : "La tête des autres", par La Petite Vadrouille, à 21 h à la salle des fêtes (page 19)

07 juin 2015

Défilé du carnaval des enfants de 10 h à 12 h des écoles à la mairie (page 23)

07 juin 2015

Fête des associations, toute la journée au parc de la mairie (page 16)

07 juin 2015

À 12 h, inauguration de l'Aire de jeux Guy Colé dans le Parc de la Mairie. (page 10)

07 juin 2015

Gospel sur Oise, à 17 h 30 à l'église (page 21)

13 juin 2015

Ronde de l'Oise (dans les rues de la commune) (page 20)

13 juin 2015

Concert I-Music à la salle des fêtes (page 20)

19 juin 2015

Chorale de l'école élémentaire (page 20)

20 juin 2015

Spectacle ZUMBA® avec MJ School à la salle des fêtes (page 16)

26 juin 2015

Exposition des travaux des enfants de l'école maternelle après la classe

27 juin 2015

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au gymnase (page 19)

27 juin 2015

Festival Rockabilly au parc de la mairie et à la salle des fêtes (page 22)

28 juin 2015

Finales du tournoi open jeunes de 9 h à 17 h, par le Tennis Club du Servois (page 16)

13 juillet 2015

Feu d'artifice organisé par les Comités des Fêtes de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-La-Ville (page 21)

14 juillet 2015

Cérémonie au monument aux morts
Rassemblement à 10 h 45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts puis allocution du maire à la salle des fêtes avec vin d'honneur.

05 septembre 2015

Forum des associations au gymnase (col. 3 page 3)

06 septembre 2015

Brocante sur le boulevard de la Riolette (page 22)

13 septembre 2015

Randonnée VTT (page 16)

11 novembre 2015

Cérémonie du 11 novembre

21 novembre 2015

Repas des aînés

6 décembre 2015

Élections régionales (premier tour)

12 décembre 2015

Noël des enfants

13 décembre 2015

Élections régionales (deuxième tour)

Conseils Municipaux

Conseil municipal du 25 mars 2015

- Valide la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales par le PNR (Parc Naturel Régional).
- Valide la mise en place d'un service intercommunal du droit des sols (permis de construire), en transmettant la compétence à la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne.
- Note le changement d'adresse du siège du SE 60 (Syndicat d'Électricité de l'Oise).
- Adhère au groupement de commande du SE 60 pour l'achat d'électricité et de services associés.
- Porte à 50€ la caution pour les badges d'accès au gymnase.
- Vote la dénomination "Aire de Jeu Guy Colé" de l'aire de jeu du parc de la mairie.
- Crée un poste d'adjoint technique territorial 2ème classe pour remplacer un contrat aidé arrivé à terme.
- Informe les habitants que le dossier sur l'autoroute ferroviaire Atlantique est disponible en mairie.

- Vote une motion relative au service public ferroviaire en gares de Orry-la-Ville - Coye-la-Forêt et Fosses, relayant les alertes du collectif d'usagers SNCFvamtuer (sncfvamtuer.wordpress.com), suite à la modification des horaires SNCF en décembre 2014 et sur les nombreux dysfonctionnements quotidiens dégradant la vie professionnelle et la vie familiale des nombreux habitants du sud de l'Oise.

Conseil municipal du 10 avril 2015

- Vote le budget eau potable (compte administratif 2014, affectation du résultat, compte de gestion, budget primitif 2015)
- Vote le budget communal (compte administratif 2014, affectation du résultat, compte de gestion, budget primitif 2015, état des cessions et acquisitions immobilières).
- Vote l'augmentation de 2 % du taux des impôts locaux.
- Reconduit le montant de l'aide aux fournitures scolaires à 31,50€ par élève.

- Vote les subventions aux associations. Comité des Fêtes : 7500€ + provision brocante : 4500€, Rallye des gazelles : 300€, ASIC : 2300€, ASOC : 3458€, Judorrry : 400€, Compagnie des Archers : 760€, TCS (tennis) : 1045€, VTT du Servois : 1045€, OLCVB (volley) : 1045€, SBO (basket) : 1900€, Loisirs du Servois : 1710€, COS Personnel Communal : 4085€, Anciens combattants : 475€, Amicale des Sapeurs-Pompiers : 855€, Coopérative scolaire maternelle : 2139€, Coopérative scolaire élémentaire : 5106€, Collège du Servois (FSE et PAE) : 1140€, échange Franco-Allemand : 1200€, Loisirs Capellois 2000 : 5000€, Association Servoise des Loisirs : 570€ (ramené à 300€ à leur demande), la Petite Vadrouille : 665€, ALC Bibliothèque : 300€, MJ School : 1045€, WSP : 200€.
- Crée un emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe avec suppression simultanée d'un emploi d'adjoint technique de 1^{re} classe.
- Reconduit les indemnités "vêtements et chaussures" pour le personnel communal.
- Reconduit les prestations sociales pour le personnel communal, suivant la circulaire ministérielle.
- Désigne M. Bernard Billière "Correspondant Défense".
- Décide la création d'un comité de jumelage.

Informations diverses

Mariages, décès, naissances

— Naissances

17 décembre 2014 :
Noham OURADI, né à Senlis
12 janvier 2015 :
Marko DJOKIC, né à Senlis

— Mariages

11 avril 2015 : Monsieur Marc GUDIN et Madame Ingrid PONSIN, mariés à La Chapelle-en-Serval

— Décès

22 mars 2015 : Madame Suzanne MARTIN, veuve SEVOUMIANS, décédée à Chantilly

Horaires cérémonies religieuses

Les prochaines messes célébrées à l'église de la Sainte-Trinité à La Chapelle-en-Serval

- Samedi 6 juin 18 h 30
- Samedi 4 juillet 18 h 30
- Samedi 1^{er} août 18 h 30
- Samedi 15 août 18 h 30

Direction Générale des Services

Madame Chantal Maissonny ayant demandé son droit à la retraite, nous avons le plaisir d'accueillir depuis le 13 avril 2015 Monsieur Cyprien Kneib, qui aura la lourde

tâche de la remplacer. La passation se fera dans le temps en accord avec Madame Maissonny afin que les dossiers soient transmis dans les meilleures conditions.

Maire et adjoints



Maire
Daniel Dray (daniel.drays@lces.fr)



Maire-adjoint aux finances et aux aînés
Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



Maire-adjointe à l'aménagement du territoire
Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



Maire-adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable
Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



Maire-adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports
Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



Maire-adjoint à l'entretien et au cadre de vie
Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



Maire-adjointe à la vie sociale et au commerce
Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une «Attestation de Recensement» à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour faire la démarche en ligne, c'est ici : mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html

Des questions ? Appelez le Centre du Service National de Creil au 03 44 28 78 32.

www.defense.gouv.fr/jdc



Élections départementales

Les 22 et 29 mars, vous avez été appelés aux urnes pour élire les conseillers départementaux. Ils forment l'assemblée qui dirige le département : anciennement "conseil général", qui est devenu "conseil départemental" depuis mars 2015.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 ont donc été remplacés par 4108 conseillers départementaux, élus pour 6 ans et désormais tous renouvelés en même temps alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

— Constitution du Conseil Départemental

Quelques jours après ces élections, les conseillers départementaux ont élu entre eux le président, les vice-présidents et les délégués.

Président

Édouard COURTIAL (Clermont)
Député de l'Oise

Vice-présidents

Patrice MARCHAND (Chantilly)
1^{er} vice-président chargé de l'évaluation et de la performance des politiques départementales

Nadège LEFEBVRE (Beauvais 2)
2^e Vice-présidente chargée de la ruralité et des services publics

Les élus du canton de Senlis
Jérôme Bascher & Corry Neau



Éric DE VALROGER (Compiègne 1)
3^e Vice-président chargé de la sécurité et de la protection civile

Khristine FOYART (Pont-Sainte-Maxence)
4^e Vice-présidente chargée de la vie associative et culturelle

Franck PIA (Beauvais 2)
5^e Vice-président chargé de l'action sociale et des politiques d'insertion

Anaïs DHAMY (Estrées-Saint-Denis)
6^e Vice-présidente chargée de la famille, de l'enfance et de la petite enfance

Frans DESMED (Saint-Just-en-Chaussée)
7^e Vice-président chargé du développement économique et de l'aménagement du territoire

Sophie LEVESQUE (Chaumont-en-Vexin)
8^e Vice-présidente chargée des personnes âgées et handicapées

Olivier PACCAUD (Mouy)
9^e Vice-président chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la citoyenneté

Nicole COLIN (Nanteuil-le-Haudouin)
10^e Vice-présidente chargée de l'environnement et du développement durable

Jérôme BASCHER (Senlis)
11^e Vice-président chargé de l'administration générale et des finances

Sandrine DE FIGUEIREDO (Compiègne 2)
12^e Vice-présidente chargée de l'habitat, du logement et de la politique de la ville

Conseillers départementaux délégués

Alain LETELLIER (Chaumont-en-Vexin)
Délégué, chargé des routes départementales et des transports

Jean DESESSART (Compiègne 2)
Délégué, chargé des sports

Martine BORGGOO (Grandvilliers)
Déléguée, chargée de l'agriculture

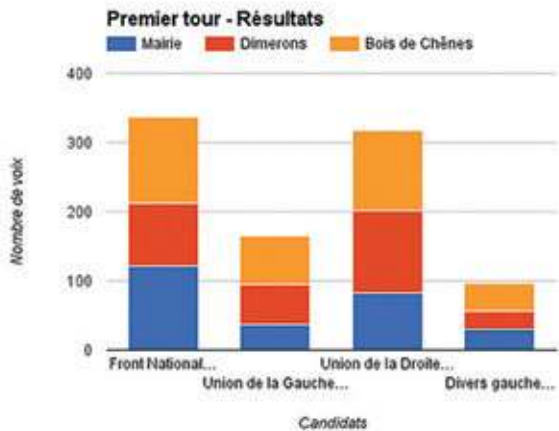
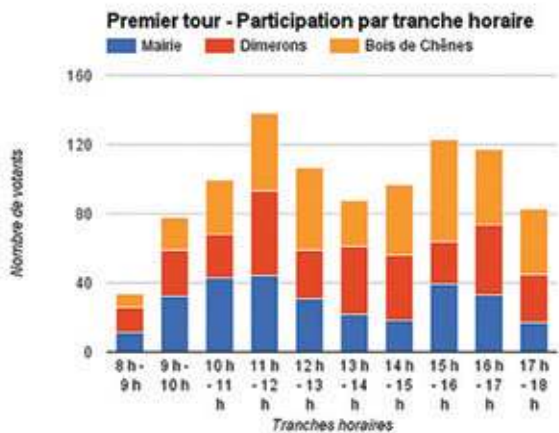
Charles LOCQUET (Beauvais 1)
Délégué, chargé de l'entreprise et de l'artisanat

Les élections en chiffres

Les assesseurs qui ont aimablement tenu les urnes durant ces deux dimanches nous ont permis de vous fournir quelques précisions sur la fréquentation des bureaux de vote de notre commune.

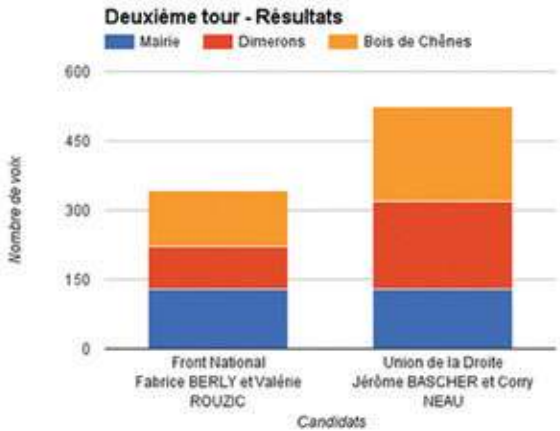
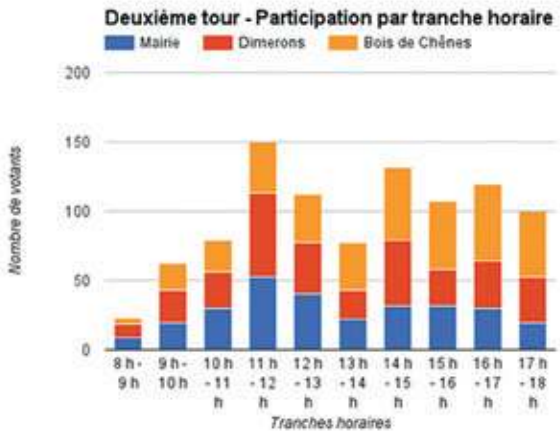
— Premier tour

Inscrits : 1973
Votants : 965
Taux de participation : 49 %
Taux d'abstention : 51 %
Votes blancs : 36
Votes nuls : 13
Votes non exprimés : 49
Votes exprimés : 916
Front National
Fabrice BERLY et Valérie ROUZIC : 337
Union de la Gauche
Jean-Marc BARON et Pascale MATHIAULT : 165
Union de la Droite
Jérôme BASCHER et Corry NEAU : 318
Divers gauche
Anne MOREUIL et Serge SALOMON : 96



— Deuxième tour

Inscrits : 1973
Votants : 961
Taux de participation : 48,7 %
Taux d'abstention : 51,3 %
Votes blancs : 71
Votes nuls : 24
Votes non exprimés : 95
Votes exprimés : 866
Front National
Fabrice BERLY et Valérie ROUZIC : 342
Union de la Droite
Jérôme BASCHER et Corry NEAU : 524 (élus)





Aire de jeux Guy Colé Libre expression

Le 7 juin nous aurons l'occasion d'être nombreux pour rendre hommage à notre ancien maire Guy Colé en donnant le nom de l'«Aire de jeux» qu'il a mise en place en 2007 pendant sa mandature. Vous êtes invités à nous rejoindre dans le parc de la mairie à 12h pour ce moment solennel.

SNCFVamtuer

Marre des trains supprimés, en retard, des rames bondées, du manque d'information des TER Picardie ? Usagers de la SNCF, partagez votre calvaire avec vos semblables et ne vous résignez pas ! Un collectif recense et agit contre ces problèmes. Son nom : SNCFVamtuer. Son credo, le triple A : «Assis, À l'heure et Avertis». Il est présent sur internet (snfvtuer.wordpress.com), sur Facebook (SNCFVamtuer-Usagers-fatigués-mais-non-résignés) et sur Twitter (@snfvtuer).

— Bâtir ensemble

Les élus de Bâtir ensemble se sont abstenus lors du dernier conseil municipal devant la volonté unanime des élus de la majorité de voter une augmentation des taxes locales de 2%, après seulement une année de mandat.

Nous rappellerons aux Capellois qu'en 6 ans de mandat, les élus Bâtir ensemble ont fait en sorte de ne jamais augmenter vos impôts.

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente de l'ouverture des commissions officielles afin de permettre aux Capellois de s'exprimer au travers de tous leurs élus.

Ceci est regrettable pour la démocratie.

Badges périscolaires

Depuis début mars, les animateurs du périscolaire portent des badges avec leur prénom. Cela permettra une meilleure communication entre parents et entre parents et enfants. Les dessins ont été faits spécialement par les enfants du périscolaire à l'effigie des animateurs.

Calendrier scolaire

— Zone B : académie d'Amiens

Rentrée :

mardi 1^{er} septembre 2015

Vacances de la Toussaint :

- Fin des cours : samedi 17 octobre 2014
- Reprise des cours : lundi 2 novembre 2014

Vacances de Noël

- Fin des cours : samedi 19 décembre 2014
- Reprise des cours : lundi 4 janvier 2015

Vacances d'hiver

- Fin des cours : samedi 6 février 2016
- Reprise des cours : lundi 22 février 2016

Vacances de printemps

- Fin des cours : samedi 2 avril 2016
- Reprise des cours : lundi 18 avril 2016

Vacances d'été

- Fin des cours : mardi 5 juillet 2016

Travaux



Rue de Paris

Lors de notre campagne électorale, nous nous étions engagés à embellir durant notre mandat la rue de Paris.

Actuellement, les trottoirs sont disparates. Il est difficile d'y cheminer pour les piétons et les poussettes. Quant à l'accès en fauteuil roulant, cela reste de l'utopie. Des câbles électriques traversent la rue en tout sens et forment une pollution visuelle à laquelle on ne peut pas s'habituer. Pour couronner le tout, les stationnements des voitures se font tant bien que mal à cheval sur les trottoirs.

Aujourd'hui, nous envisageons un projet de grande ampleur qui ira bien au-delà d'un simple enfouissement des lignes électriques : une véritable requalification de l'ensemble de la rue.

Les trottoirs seront élargis et uniformisés. Ponctuellement, des

places de stationnement seront créées. Une piste cyclable est étudiée. Les largeurs de voirie seront réduites au minimum pour ralentir la circulation et pour rendre plus agréable l'espace piéton. Les circulations douces seront privilégiées. Pour réaliser ce projet, la municipalité se fait aider par l'ADTO, (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), à laquelle la ville est adhérente depuis fin 2014. Le syndicat d'électricité de l'Oise (SE 60) est également un partenaire important puisqu'il va réaliser les travaux d'enfouissement des lignes électriques et en prendre en charge une partie financière. Le Conseil Départemental serait également un partenaire financier.

Les études sont actuellement bien avancées. Les travaux pourraient démarrer en 2016.

Maison médicale

Quelques photos de l'avancement du chantier.



Aire Cantilienne



Instruction des demandes d'urbanisme

Jusqu'à ce jour, la ville n'ins-
truit pas ses demandes d'urba-
nisme. Ce sont les services de la
DDT (Direction Départementale
du Territoire) qui analysent les
demandes.

L'instructeur vérifie que le projet
respecte les règles d'urbanisme
en application de notre document
régissant le droit des sols (le POS
ou Plan d'Occupation des Sols, qui
sera d'ici 2 ans remplacé par un
PLU ou Plan Local d'Urbanisme).
Il recueille les avis des architectes
des Services Territoriaux de l'Ar-
chitecture et du Patrimoine (STAP),

les architectes des Bâtiments de
France, mais aussi des sous-com-
missions départementales de
sécurité incendie et d'accessibilité
handicapé, etc.

Lorsque l'instruction est terminée,
la DDT transmet au maire une pro-
position de décision.

Dans un contexte de rationalisa-
tion des moyens de l'État, dans le
cas des villes faisant partie d'une
communauté de communes de
plus de 10 000 habitants, la DDT ne
remplira plus cette mission à partir
du 1^{er} juillet 2015. Afin de pallier
cette décision, l'Aire Cantilienne va
mettre à disposition des villes de la
communauté de communes un ser-
vice de droit des sols à destination

de ses communes. Les délais et
l'organisation des demandes res-
teront les mêmes. Le coût estimé
pour ce nouveau service que l'État
transfère aux communes est de
170 000 €, sans aucune compen-
sation de l'État.

Le maire reste l'autorité compé-
tente en la matière. C'est donc lui
le signataire de tous les actes.

Redevance incitative

La période de test commence

Vous habitez La Chapelle-en-
Serval. Vous êtes équipé d'un bac
à puce ou de sacs rouges, pour la
collecte des ordures ménagères.
Depuis le 1^{er} mai et jusqu'en
décembre 2015, la CCAC teste
le dispositif de la "Redevance
Incitative".

Le test à blanc, qu'est-ce que c'est ?

À chaque fois que votre bac gris est
collecté, cette levée est enregistrée
pour figurer sur la facture à blanc,
qui ne sera pas à payer. Durant
ce test, les redevables continuent
à payer la TEOM (Taxe d'Enlève-
ment des Ordures Ménagères).
Une manière de se familiariser au
nouveau système, tout en douceur !

Qu'est-ce qu'une facture à blanc ?

C'est une facture fictive, émise
par la CCAC et envoyée à chaque
futur redevable. Chacun pourra
se rendre compte de ce qu'il
paiera, lors du passage effectif à la
Redevance Incitative. Elle permet
d'adopter de bonnes habitudes,
pour jeter moins et trier mieux.

Quand va-t-elle être distribuée ?

Une facture à blanc trimestrielle
sera envoyée en septembre 2015,
couvrant la période du 1^{er} mai au
31 juillet. Une seconde facture à
blanc sera envoyée en décembre
2015, couvrant la période du 1^{er}
août au 31 octobre.

Quelle est la durée du test ?

Le test à blanc commence le 1^{er} mai

2015 et se termine le 31 décembre
2015. La collectivité dispose de
huit mois pour éprouver le dispo-
sitif et l'ajuster, si besoin. À partir
du 1^{er} janvier 2016, la Redevance
Incitative sera officiellement
lancée.

Qui est concerné ?

Le test à blanc concerne l'en-
semble des usagers de la CCAC :
habitants, collectivités, entreprises,
associations.

Que faire si mon bac n'est pas adapté ?

Si votre bac n'est pas adapté (trop
petit ou trop grand), vous pouvez
contacter la CCAC au 03 44 62 46
60, qui étudiera avec vous l'oppor-
tunité de changer de taille de bac.

À savoir

Bac jaune : rien ne change
Seules les ordures ménagères sont
comptabilisées et sont incluses
dans la facture à blanc. Poursuivez
vos gestes de tri, le bac jaune vous
permet de contenir les coûts.

Comment se décompose la facture ?

La Redevance Incitative sert à
financer le service de gestion des
déchets. Elle se compose :

- d'une part fixe, qui est l'équi-
valent d'un abonnement et qui
représente au minimum 55 %
du coût,
- d'une part variable, qui est fonc-
tion du nombre de fois ou votre
bac gris sera collecté et qui
représente au maximum 45 %
du coût. La part variable ne tient
aucun compte du poids de votre
bac gris lors de la collecte.

Petite enfance

Votre avis nous intéresse

Vous êtes futurs parents ou parents
d'un enfant de 0 à 3 ans, votre avis
nous intéresse !

La Communauté de Communes de
l'Aire Cantilienne (CCAC) a pour
projet la création de structures
d'accueil "petite enfance" à proxi-
mité des gares du territoire. Afin
de proposer un service de garde
spécifique et complémentaire,
dans notre territoire, à l'intention
des parents empruntant le train
pour rejoindre leur lieu de travail,
la CCAC mène actuellement une
étude de besoin.

Pour cela, un questionnaire est
en ligne sur le site internet de
la CCAC www.ccac.fr. Quelques
minutes suffisent pour y répondre
et permettront à la CCAC de mieux
connaître vos besoins.

Merci de votre participation !

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

L'inventaire du patrimoine bâti

La connaissance au service de la décision

Mieux connaître son territoire pour mieux le servir, tel est l'un des objectifs du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France. Depuis 2008, il s'est donc engagé dans l'inventaire de son patrimoine bâti historique, en collaboration avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France.

À chaque fois, la collecte d'information se déroule en plusieurs étapes. Une documentation est d'abord regroupée : cartes anciennes, cartes postales anciennes, archives, articles divers concernant l'histoire du village, son architecture, son urbanisation. Rendez-vous est ensuite pris avec la municipalité et les connaisseurs locaux pour apporter des compléments utiles. Vient enfin la visite de terrain, au cours de laquelle sont inventoriés tous les bâtiments publics, les monuments essentiels, le « petit patrimoine » ainsi qu'un échantillonnage d'habitations d'intérêt, représentatifs du village...

À La Chapelle-en-Serval, une vingtaine de bâtiments publics ou privés ayant un intérêt majeur pour la commune ont été répertoriés : de grandes constructions comme l'église, la mairie, le prieuré Saint-Georges, le Vieux château ou le relais de poste, mais aussi de petites structures comme le monument aux morts

ou celui commémorant la mort de 2 jeunes FFI, la croix du cimetière, une borne routière royale, ou bien encore des aménagements paysagers, telle la « Glorie ».

Ces informations, multipliées par les 59 communes du PNR, seront utiles à tous les services : la commune et le Parc en premier lieu, mais aussi les services des routes (DDT), de l'architecture et de l'urbanisme (STAP), les bureaux d'étude. Ils pourront ainsi prendre les bonnes décisions : conserver tel élément, en faire restaurer un en mauvais état, le mettre en valeur, etc.



Borne « milliaire » ou « royale », placée vers 1750 le long de la route royale ; il en existe une toutes les lieues postales (2,2km), indiquant le nombre de lieues jusqu'à Paris. Ici : n°18 (x2,2km)

Fort de tous ces savoirs, le Parc propose aux communes des moyens de les présenter au mieux. Il a ainsi conçu en 2012 avec la municipalité une plaquette 3 volets, décrivant les principales richesses patrimoniales de La Chapelle-en-Serval.

Une carte avec un parcours, un texte descriptif et de nombreuses illustrations sont l'occasion de découvrir les différents monuments, personnages, lieux et beautés naturelles, aux portes de la Picardie et de l'Île-de-France.

Elle est à votre disposition en mairie, à la Maison du Parc à Orry-la-Ville, ainsi que dans les offices de tourisme et grands sites des environs.



Une plaquette de découverte, pour mieux apprécier son village

Paroles de commerçants



Auberge du Simbad

Ce restaurant oriental se trouve 1245 rue de Paris, en face de la mairie, il fait l'angle entre les axes de Senlis et de Chantilly.

Bonjour Aziz. D'où vient le nom de votre restaurant, le "Simbad" ?

C'est le nom d'un célèbre marin. Le restaurant que je tenais à Creil il y a 22 ans portait déjà ce nom. Quand j'ai repris ce restaurant à La Chapelle-en-Serval, j'ai gardé le même nom. Avant, ce restaurant faisait de la cuisine française (choucroute) et plusieurs restaurateurs s'étaient succédés. Il a porté plusieurs noms : l'"Auberge du Cheval blanc", "Les 2 routes"... Le Simbad, qui a vu passer 5 maires, est toujours le spécialiste du couscous 22 ans après !

Quelle est la spécialité de votre restaurant ?

C'est le couscous kabyle, le seul vrai

couscous de Tizi Ouzou (grillades, brochettes, boulettes, méchoui). Le mouton et l'agneau sont à la fête ! On fait aussi du tajine, marocain à l'origine, et des bricks, crêpes farcies dont les tunisiens sont spécialistes.

Par quoi passe le renouveau de notre commune, selon vous ?

Il faut faire selon ses moyens. J'imagine que c'est difficile en ce moment, avec les baisses de subventions de l'État. Deux rues doivent évoluer : la rue du four à chaux et la D1017 qui traverse la Chapelle. Il faut aussi améliorer la propreté, mais c'est l'affaire de tous les Capellois. Les personnes qui promènent leur chien doivent être plus concernées et avoir un sac pour leur chien. Il faut faire attention à laisser les trottoirs bien propres.

Qu'est-ce qui fait le charme de La Chapelle-en-Serval ?

C'est un village. Mais un village où il y a tout : un gymnase, une salle des fêtes, un collège, etc. Ce que j'aimerais, c'est que notre commune ne



grandisse pas trop, parce qu'il faut assumer cette population supplémentaire. Pour nous, les commerçants, l'énorme trafic qui traverse le village est un plus !

Que pensez-vous de la réunion de commerçants et d'artisans à l'initiative de la municipalité ?

C'est bien, mais je n'ai pas pu être présent. J'espère qu'il y a aura une autre occasion. Je vais faire un repas pour une fête dans la commune dans les prochaines semaines. C'est bien de faire travailler les commerçants du village.

NDR : le samedi 30 mai, pendant la fête communale, c'est l'Auberge du Simbad qui assurera la restauration pour le repas du soir. Le repas couscous sera proposé à 10€ par adulte et 5€ par enfant jusqu'à 10 ans, avec plat et dessert, hors boisson. La réservation est conseillée, grâce au bon joint à ce magazine.

Paroles d'associations

Tennis Club du Servois (TCS)



L'association a été créée le 26 mai 1977 mais porte le nom de Tennis Club du Servois depuis le 24 avril 1979. Il y a cette année 285 adhérents dont 187 jeunes. Notre école de tennis compte 41 h de cours dont une école compétition de 12 joueurs. Il y a une dizaine d'équipes en compétition l'été chez les jeunes. Nous avons une équipe +45 ans hommes en hiver et 6 équipes adultes l'été en compétition (dont deux en dames).

Bien que ce soit un sport individuel, nous avons des entraînements spécifiques pour les matchs par équipe. Travaillant à intégrer les jeunes après l'école de tennis, les finales de nos compétitions rassemblent toutes les tranches d'âge.

Notre prochain événement est le tournoi Open Jeunes du 13 au 28 juin prochain. Il se soldera par notre journée du club avec un repas lors des finales.



VTT du Servois

Rendez-vous tous les dimanches matin place de la Glorie, à 9 h en heure d'hiver, 8 h 30 en heure d'été, retour à 12 h. Sorties sportives et découvertes.

École VTT à partir de 8 ans. Rendez-vous place de la Glorie le samedi à 14 h 30, retour à 16 h 30. Cette saison, 3 enfants se sont distingués en compétition et 6 personnes ont brillé aux championnats de l'Oise, où Florian Locatelli est monté sur le podium. Si vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez venir pour un essai. Notre randonnée du club aura lieu le 13 septembre 2015.

Fête des associations

Le 7 juin, à partir de midi, dans le parc de la mairie, toutes les associations de la commune vous donnent rendez-vous pour découvrir leurs activités et faire connaissance avec leurs membres.



MJ School

Retrouvez nos cours de ZUMBA avec HAPPY FITNESS
Avec nos 3 instructeurs :

- Zam : Chorégraphe / scénographe, Zumba, step, sentao, kids, Djembel, cheerleading
- Alexander : Instructeur Zumba Colombien, Zumba, salsa colombienne, Body combat, Body Jam, Pump, pilates
- Alex : Présidente MJ School, Happy Fitness, Instructrice Zumba, Zumba clubbing (animation soirée)

Rappels cours de zumba

- lundi : salle des fêtes 19 h + Sentao 20 h 30 / Zam
- mardi : gymnase 20 h 30 / Zam
- mercredi : salle Madison - Cours offert 20 h 00 / Alex
- vendredi : gymnase / Alexander
- Retrouvez-nous à la fête des associations le 7 Juin sur notre stand et participez à nos animations ZUMBA, DJEMBEL et BODY COMBAT à 15 h 15 dans le parc de la mairie.

ZAM et les ZUMBA KIDS vous feront voyager le 20 juin à la salle des fêtes.

Nouveau : Découvrez à la rentrée de Septembre le BODY COMBAT, BODY JAM, PILATES / TAI CHI

« TOUT POUR LE SPORT AVEC LE SOURIRE ! »
Danse + rythme caliente + 100% énergie + SMILE = HAPPY FITNESS

LES NOUVELLES EN SERVAL #05

Retour sur...

Éclipse

Le 20 mars dernier, une éclipse de Soleil partielle a survolé La Chapelle-en-Serval. L'obscurité (pourcentage du disque solaire masqué par la lune) a atteint son maximum de 75 à 80 % vers 10 h 30 au-dessus de notre commune. Les conditions météorologiques ne nous ont malheureusement pas permis d'observer ce phénomène astronomique exceptionnel.

Une éclipse solaire est causée par le passage de la lune devant le soleil. Lorsque la lune cache totalement le disque solaire, on parle d'éclipse «totale», sinon elle est dite «partielle».

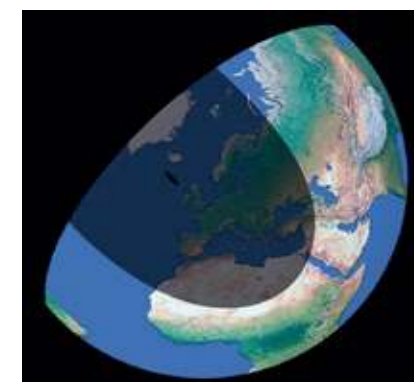
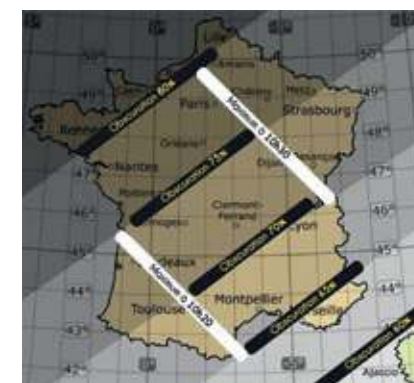
Prochaine éclipse solaire partielle (visible depuis le sud de l'Afrique) : 13 septembre 2015

Prochaine éclipse solaire totale (visible dans l'Océan Indien) : 9 mars 2016

Prochaine éclipse solaire partielle visible en France : 11 août 2018

Prochaine éclipse solaire totale visible en France : 3 septembre 2081

Pour en savoir plus : http://fr.wikipedia.org/wiki/éclipse_solaire



Salon de l'Art, de la Gastronomie et de l'Artisanat

Ces 14 et 15 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir une quarantaine d'exposants lors du Salon de l'Art, de la Gastronomie et de l'Artisanat. Le gymnase s'est vu pour l'occasion réaménagé et paré de ses plus beaux atours. Un week-end des plus agréables où les visiteurs capellois comme des communes avoisinantes ont eu le plaisir de découvrir la passion et les produits de nos artisans souvent locaux. Nous les remercions chaleureusement pour l'énergie et la qualité de mise en scène pour chacun de leur stand. Toute l'équipe communale se joint à moi pour vous remercier de nous avoir accompagnés dans cette édition capelloise. À l'année prochaine, avec bien d'autres nouveautés à découvrir.



LES NOUVELLES EN SERVAL #05



Chasse aux œufs

Le 5 avril dernier, le parc de la marie s'est transformé en terrain de jeu pour le plus grand bonheur des enfants, lors d'une grande chasse aux œufs. Le Soleil, les rires des enfants et le plaisir pour nos habitants de se retrouver furent l'occasion d'une agréable matinée placée sous le signe la convivialité. Vivement l'année prochaine ! Nous ne manquerons pas de faire remarquer aux cloches de trouver de nouvelles cachettes. Et encore toutes nos félicitations à nos trois petits gagnants du tirage au sort qui ont pu repartir avec un lot de chocolats supplémentaires.



Aprem'Jeux

L'Aprem'Jeux" du 5 avril dernier, organisée par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes! Les visiteurs de tous âges ont pu découvrir des dizaines de nouveaux jeux. Pendant 6 heures, petits et grands

ont pu s'amuser en famille ou entre amis, pour seulement 2€ par adulte et 1€ par enfant. Un après-midi rythmé par de nombreuses animations et démonstrations. De nombreux lots en jeux ont été remportés lors de la tombola et des concours.

Loisirs et culture



La Petite Vadrouille

La Petite Vadrouille, association de théâtre, vous propose ses spectacles de fin d'année amateurs, du 02 au 05 juin 2015, à la Salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval : comédie tendre sur l'enfance, spectacle musical sur les rêves de jeunes adolescents et satire caustique sur le système judiciaire! Vous pourrez prendre vos billets sur place le soir même, 30 minutes avant le début de chaque spectacle. Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos acteurs en herbe!

- Mardi 02 juin 2015 à 20h, Salle des Fêtes, La Chapelle-en-Serval, Spectacle du groupe enfant, entrée : 4€, Adaptation & Mise en scène de Céline Devalan, "Le Square"

- Mercredi 03 juin à 20h30, Salle des Fêtes, La Chapelle-en-Serval, Spectacle du groupe Adolescent, Avec la participation des élèves de l'association "Autour de Mozart", entrée : 5€, Adaptation & Mise en scène de Céline Devalan, "Inspiration", Des saynètes écrites et inspirées des tableaux de Norman Rockwell, peintre figuratif de la vie américaine du 20ème siècle, célèbre pour ses couvertures du magazine Saturday Evening Post. Des anecdotes qui relatent la vie quotidienne de jeunes adolescentes, leurs tourments, envies et rêves. Sur fond de musique américaine traditionnelle, avec violonistes et chanteurs...

Loisirs Capellois 2000

Loisirs Capellois vous présente son gala de danse le samedi 27 juin à 20 h 30 au gymnase. Entrée : 5€, gratuite pour les moins de 13 ans



- Vendredi 05 juin 2015 à 21h, Salle des Fêtes, La Chapelle-en-Serval, Spectacle du groupe Adulte, Entrée : 7€, Adaptation & Mise en scène de Céline Devalan, "La tête des autres", Une tête de plus! Le procureur Maillard fête avec son épouse Juliette, leurs amis et confrères, la condamnation à mort d'un nouvel accusé, Valorin, condamné pour meurtre. Mais le trophée s'avère bientôt menaçant et encombrant. Une pièce cinglante qui livre un portrait au vitriol du système judiciaire...



Fête communale et marché de printemps

Samedi 30 et dimanche 31 mai, le Comité des Fêtes organise, avec la participation de la municipalité, la Fête Communale et le 1^{er} Marché de Printemps, place de la Glorie à La Chapelle-en-Serval.

Fête communale (samedi 30 mai et dimanche 31 mai, toute la journée)

Les forains seront présents, comme chaque année, avec leurs attractions et leurs stands, tout le week-end.

Samedi soir, venez déguster un couscous préparé par le restaurant Le Simbad : repas complet avec plat et dessert (10€ par adulte / 5€ par enfant jusqu'à 10 ans) sur réservation, pour nous permettre de gérer au mieux le nombre de repas à préparer. Des bons de réservation vous seront distribués et joints à ce magazine. Vous pourrez ensuite assister à un spectacle gratuit "Autour du monde" à partir de 21 h 30, suivi d'une soirée dansante avec DJ.

Marché de printemps (samedi 30 mai, de 15 h à 21 h)

Pour la première fois, un marché de printemps accompagnera la fête communale. Profitez-en pour y trouver votre cadeau de fête des mères pour le lendemain !

La fête communale est une occasion rare de passer de bons moments entre amis et de tisser

des liens entre voisins. Alors, amis capellois, réservez votre week-end !

Pour en savoir plus et vous tenir informés des activités du Comité des Fêtes, rendez-vous sur son site cdfces.fr ou sur sa page Facebook fb.com/cdfces.



Ronde de l'Oise

La 62^e Ronde de l'Oise traversera La Chapelle-en-Serval le 13 juin 2015. Cet événement cycliste rassemblera 21 équipes de 6 coureurs. Cette étape sera la deuxième sur quatre. La course mobilise une caravane de 120 véhicules, 60 bénévoles, 25 motards civils et 500 gendarmes.

Chorale de l'école élémentaire

Les élèves de l'école élémentaire donneront une représentation de leur chorale, le 24 juin à 18 h, dans la cour de leur école. Un buffet sera proposé par les associations de parents d'élèves ABC et PEEP.



I-Music

I-MUSIC présente le concert I-Music Live 2015 !

Le Samedi 13 juin 2015 est placé sous le signe de la musique : U2, Adèle, Coldplay, Téléphone, Muse, ACDC, etc. Tous ces artistes seront repris par les groupes formés à cette occasion par les élèves de l'École des Musiques Actuelles I-Music !

Venez découvrir ce show lumière et vidéo de plus de 2 heures le samedi 13 juin 2015 à la salle des fêtes. Préparez vous à ce qu'ils vous donnent envie de jouer et de chanter !

Entrée : 2€ (places limitées)
Bar sur place (boissons et nourriture) durant toute la soirée
Ouverture au public à 17 h 45
Plus d'infos sur i-music.fr

Vie des associations

Fête nationale

Le 13 juillet, un feu d'artifice sera tiré au stade du SIVOM à 22 h 30. Nous vous donnons rendez-vous à 21 h 30 place de la Glorie pour la retraite au flambeau qui rejoindra le stade. Des flambeaux seront offerts aux enfants capellois par le Comité des Fêtes.



Gospel sur Oise

Les Troubadours sans Frontières vous invitent à venir écouter le groupe Gospel sur Oise, avec le soliste José Toucet, lors de son concert en l'église de La Chapelle-en-Serval, dimanche 7 juin 2015 à 17 h 30.

Les billets d'entrée au prix de 10€ (gratuit pour les moins de 12 ans) seront en vente sur place, ou en prévente auprès de Andrée Meunier (06 19 13 19 48 / andree-meunier@yahoo.fr) au prix de 8€.

Venez nombreux partager ce moment de joie et de convivialité.

Bibliothèque capelloise ALC

La bibliothèque associative vous attend dans le local communal situé à La Roseraie, rue de Paris, dans la grande salle du rez-de-chaussée. Les dernières nouveautés littéraires sont disponibles : Musso, Lévy, Pancol, Connelly, etc.,

mais aussi plus de 1500 romans. Une place importante pour donner l'envie de lire aux petits bouts, aux enfants. Nombreux ouvrages pour les ados. Et aussi bandes dessinées, livres de recettes...

Adhésion pour l'année : 20€ par famille

Heure d'ouverture :

mercredi : 15 h - 18 h 30

vendredi : 17 h - 19 h

Vacance scolaire et mois de juillet : permanence uniquement le mercredi aux mêmes heures.

Contact : Rolande Bonn-Cleret 03 44 54 60 44

le samedi 27 septembre à 18h30 à la Médiathèque de Chantilly.



Brocante

Le dimanche 7 septembre aura lieu sur le boulevard de la Riolette la traditionnelle brocante, organisée par le comité des fêtes et avec la participation de la municipalité. Réservation par tranches de 2 m (9 € les 2 m) et renseignements en mairie ou au 03 44 54 60 29. Inscrivez-vous dès maintenant.

Rockabilly

Festival Rockabilly
 Bonnie Blue Boys PRESENTS
 Entrée libre à partir de 10h
 SAM. 27 JUIN
 LA CHAPELLE EN SERVAL (60)
 PARO DE L'HOTEL DE VILLE
 CONCERTS
 BIKES & US CARS PRESO
 STANDS, DISQUES, FRINGUES
 TATTOO PIN UP
 BAR SNACK
 BBQ
 Infos : 01 34 68 97 81 / 06 15 03 21 42
 Bands : Mystery Trio, Nelson Carrera & The Scoundrels, B and the Bops, Jamie « Bubba » Faulkner, The Hoodoo Jones



Jeunesse

Carnaval des enfants

Le carnaval des APE aura lieu le dimanche 07 juin 2015. Rendez-vous est donné aux élèves d'élémentaire à l'école du Bois de Chênes à 9 h 30 et aux élèves de maternelle à l'école des Dimerons à 9 h 20 pour préparer la parade. Le départ du Carnaval se fera vers 10 h pour les élèves de l'école élémentaire, qui rejoindront ceux de maternelle, puis partiront tous ensemble vers le parc de la mairie pour vous présenter leur spectacle jusqu'à 12 h. Votre aide sera la bienvenue, pour l'encadrement des enfants durant le trajet. Vous pourrez ensuite profiter pleinement de la fête des associations. Venez nombreux !



Du nouveau au Bois de Chênes

Rencontre avec Monsieur Corti, directeur d'ELA

L'association ELA a été créée par Guy Alba en 1992, elle a vingt-trois ans. ELA signifie European Leucodystrophy Association, c'est un nom anglais. Monsieur Corti en est le directeur car il est ami avec Guy Alba. Monsieur Corti est venu dans notre école le 2 février 2015 pour nous parler de cette association et de ses actions.

L'association ELA sert à aider les personnes atteintes de maladies génétiques appelées leucodystrophies. Il existe trente leucodystrophies différentes. ELA ne s'occupe pas d'autres maladies. Les leucodystrophies ne sont pas contagieuses. Ce sont des maladies génétiques qui peuvent se déclarer à n'importe quel moment de la vie. On naît avec la maladie. Le corps ne respecte alors plus les ordres envoyés par le cerveau. Quinze à vingt enfants naissent avec une de ces maladies chaque année.

Environ deux millions d'euros sont recueillis lors de l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" chaque année scolaire. Quatre cent mille élèves participent à la course. Ils courent pour que les enfants atteints de leucodystrophie ne se sentent pas seuls. Ils courent pour leur prêter leurs jambes ! Mille écoles participent aussi à la dictée.



Les CM1 et les CM2 de l'école du Bois de Chênes ont récolté 2 197,52 euros en 2014.

Grâce à cet argent, l'association peut acheter du matériel pour les enfants malades et payer des scientifiques qui font des recherches pour trouver des traitements. Actuellement, cinq enfants ont été guéris grâce à la thérapie génique. L'association organise aussi une sortie chaque année à Center Parcs pour les enfants malades et leurs familles. Environ six cents familles sont prises en charge par ELA.

Plus de deux mille personnes sont bénévoles pour ELA. Vingt-six personnes travaillent pour ELA. Les parrains sont des personnes célèbres comme Zinédine Zidane qui sensibilisent l'opinion à ces maladies.

Classe de CM1-CM2 de l'école du bois de Chênes



Des nouvelles du Servois

Le collège du Servois a 32 ans et compte environ 440 élèves et 43 adultes dont 28 enseignants.

Hormis les cours, qui en sont l'activité principale, il s'y propose des actions tant sportives : la Fête de l'Association Sportive (ouverte aux parents), le Cross du collège (entre élèves et enseignants), le Téléthon ou la Journée du Sport scolaire, que culturelles : voyages dans 4 pays d'Europe et accueil d'élèves étrangers, un important partenariat européen, des sorties au théâtre, dans des musées ou encore des conférences comme celle sur l'alcool, les moqueries ou les gestes pour apprendre à porter secours (par la Croix rouge).

Des opérations diverses, comme le passage de l'ASSR (sécurité routière), le collège au cinéma (3 fois par an pour 8 des 16 classes), le Panorama des métiers pour les troisièmes et une formation au

PDMF (Parcours Des Métiers et Formations) pour tous les cinquièmes, des actions sur l'égalité entre filles et garçons, stages en entreprise des troisièmes (avec visite de leurs professeurs) ou encore l'organisation d'activités en commun avec toutes les classes de CM2 du secteur.

12 clubs accueillent des élèves entre 13 h et 14 h, notamment le club "L'écho des Ados" (journal du collège), celui de Bridge, qui a remporté plusieurs prix, les clubs "Programmation", "Orchestre" ou "Connaissance de soi".

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) anime la "Journée Internationale des Langues", le "Printemps de la Poésie", la "Semaine de la Presse", une action lecture au moment du festival local "Les mots en l'Aire", une visite au salon du livre, l'accueil de CM2 et plusieurs ateliers CM2 - 6ème et forme chaque enfant de sixième aux stratégies de la recherche documentaire.



Si vous désirez vous faire une idée des ressources du CDI (près de 5000 documents), vous pouvez vous rendre sur le site du portail du CDI "Esidoc Servois". Il existe 2 possibilités pour découvrir de plus près ce collège dynamique : la journée Portes Ouvertes (fin janvier) et le site web du collège du Servois (servois.clg.ac-amiens.fr) où vous trouverez de nombreuses informations supplémentaires.

La documentaliste

Remise des dictionnaires aux enfants de CM2

Comme l'année passée, les élus remettront à chaque élève de CM2 de l'école élémentaire du Bois de Chênes un dictionnaire Français - Anglais. Cette réception aura lieu le samedi 13 juin à 11 h ; chaque enfant recevra une invitation personnalisée.

Jeux

Focus

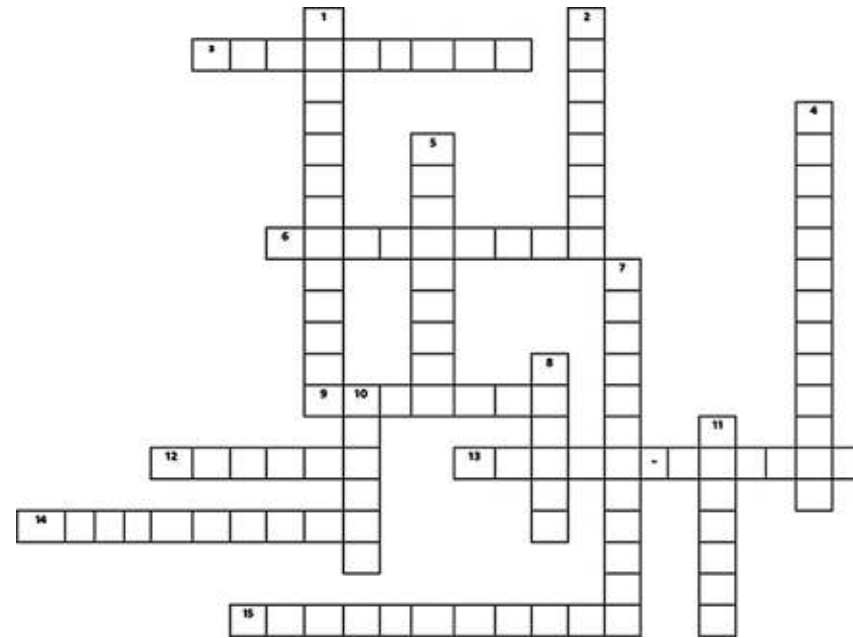
Dans le dernier numéro, il fallait trouver la localisation de ce chemin.

Il s'agit du sentier qui longe le mur de l'ancien champ de course, le long de la D1017, à l'entrée sud de la commune, dont voici une vue perpendiculaire.



Et maintenant, saurez-vous reconnaître où se trouve ce détail ?





Mots croisés

— Solution du n°4 :
les élections

— Horizontalement

- 4. Parité
- 7. Scrutin
- 11. Scrutateur
- 13. Mandat
- 14. Sondage
- 15. Vote

— Verticalement

- 1. Démocratie
- 2. Bulletin
- 3. Département
- 5. Élection
- 6. Isolier
- 8. Général
- 9. Abstention
- 10. Campagne
- 12. Urne

— Nouveaux mots croisés : la seconde guerre mondiale

— Horizontal

- 3. Depuis le 6 août 1945, la ville est universellement connue pour avoir été la première cible des deux bombardements atomiques de l'histoire, perpétrés par les États-Unis.
- 6. Convention signée par plusieurs gouvernements mettant fin à des hostilités entre armées en temps de guerre.
- 9. Nom de l'idéologie politique du Parti National-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP), parti politique fondé en Allemagne en 1920 et dirigé par Adolf Hitler.
- 12. Nom d'un Generalfeldmarschall allemand de la Seconde Guerre mondiale. Il est surnommé, aussi bien par ses compatriotes que par ses adversaires, « le Renard du désert ».

- 13. Attaque surprise par l'aéro-navale japonaise le 7 décembre 1941 de la base navale américaine située dans l'Etat américain d'Hawaï, à l'ouest d'Honolulu.
- 14. Réaction nationale contre l'occupation étrangère et de lutte militaire pour l'indépendance nationale.
- 15. Action pour un pouvoir politique d'obliger une catégorie ou un groupe de personnes, à quitter son habitat, soit pour l'obliger à s'installer ailleurs, soit pour le retenir dans des camps.

— Vertical

- 1. Désigne le soutien apporté par différents pays occupés aux forces d'occupation du troisième Reich.
- 2. Terme désignant un militaire de l'Empire du Japon qui, durant la Seconde Guerre Mondiale, effectuait une mission-suicide.
- 4. Ces types de camps nazis étaient des centres de mise à mort à grande échelle.
- 5. Fondateur du fascisme, il est président du Conseil du Royaume d'Italie, du 31/10/1922 au 25/07/1943. Il est couramment appelé « Duce ».
- 7. Convention pour la reddition d'un belligérant, d'une place ou d'une armée. Le vainqueur s'engage le plus souvent à respecter certains droits des vaincus.
- 8. Vainqueur de la Bataille de Verdun.
- 10. Ensemble des pays qui s'opposèrent formellement aux forces de l'Axe durant la Seconde Guerre mondiale.
- 11. Ligne de fortifications construite par la France le long de ses frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie de 1928 & 1940.



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux
Conception graphique www.ceriseh.com
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions
à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par e-mail à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Service communication
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10h-12h, 15h-18h
samedi : 10h-12h

mairie@la-chapelle-en-serval.fr
la-chapelle-en-serval.fr
facebook.com/LaChapelleEnServal
twitter.com/chapelleserval

Abonnement par courriel

Nouveau : Recevez tous les numéros
des "Nouvelles en Serval" par courriel.

Inscrivez-vous en envoyant un email
à magazine@la-chapelle-en-serval.fr
et nous vous l'enverrons dès sa sortie.